L’appui aux politiques publiques à l’université Gustave Eiffel

Vice-présidence Appui aux Politiques Publiques - octobre 2026

Université Gustave Eiffel

3ème mission des universités



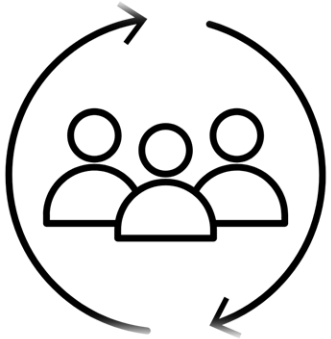
ECLAIRER LA DECISION PUBLIQUE

Evaluer des politiques publiques

Réaliser des expertises

Faire savoir, faire se rencontrer
Publication *Regards APP*, Colloque *Recherche & Action Publique*, Journées thématiques Routes, Géotechnique, Mobilités, Ouvrages d'art, Acoustique et vibrations…

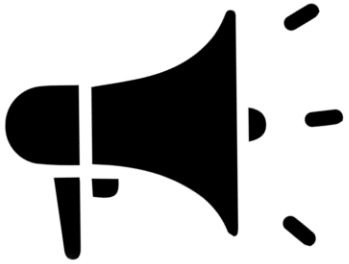
Transférer les résultats de recherche dans les normes volontaires établies par consensus (AFNOR, CEN-CENELEC, ISO et IEC)



FACILITER LES ECHANGES SCIENTIFIQUES AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS

Prendre en compte les attentes des ministères de tutelle
Contrats d'objectifs, de moyens, de performance, Feuilles de route, Bilans annuels

Participer à des réseaux d'organismes publics
Réseau scientifique et technique, Réseau de l'enseignement du développement durable, Groupe d'échanges APP inter-organismes, France Universités



DONNER AUX PORTEURS DE POLITIQUES PUBLIQUES UN MEILLEUR ACCES A LA RECHERCHE ET A L'ENSEIGNEMENT

Faciliter les interventions et transferts de connaissances
auprès des porteurs de politiques publiques

Montage de recherches-actions dans les territoires avec les collectivités territoriales

Participer à l'action européenne et internationale
Alliance PIONEER, université européenne, réseaux internationaux sur l'appui aux politiques publiques

Services proposés en appui aux politiques publiques



Partenariats avec les collectivités territoriales



Contractualisation avec les partenaires publics



Valorisation et transfert de connaissances

Université Gustave Eiffel

L'appui aux politiques publiques dans les missions de l'Université Gustave Eiffel *(cf. art. 2.1 du décret du 13 décembre 2019)*

« L'Université Gustave Eiffel concourt aux missions du service public de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation définies aux articles L. 123-1 à L. 123-9 du code de l'éducation et aux articles L. 111-1 à L. 111-6 du code de la recherche. »

« L'Université Gustave Eiffel a en particulier vocation à:

- conduire et développer la mission **d'appui aux politiques publiques**, notamment au moyen d'activités de recherche, d'expertise et de normalisation;

- conduire et développer une réflexion sur **l'action publique**, notamment au moyen d'activités d'études et d'évaluation; »

Comité Appui aux politiques publiques

Rôle et missions du Comité APP

Composé de représentants des six établissements fondateurs de l'université Gustave Eiffel, le comité APP est une instance informelle, garante de la bonne intégration, équilibrée et efficace, de l'appui aux politiques publiques au sein de l'université.

Présidé par le représentant d'un établissement dont le vice-président APP n'est pas originaire, il oriente l'exercice de l'APP dans l'université : programmes d'activités, bilans annuels, retours d'expérience sur les modes de travail.

Membres du Comité APP

- **Franck Jung**, président du Comité APP, École des Ingénieurs de la Ville de Paris - EIVP
- **Eric Alonzo**, École nationale supérieure d'architecture Paris-Est – ENSA PE
- **Eric Gaume**, Directeur du Campus Nantes
- **Yannick L'Horty**, Professeur, directeur de la fédération CNRS "Théorie et évaluation des politiques publiques"
- **Antoine Schoen**, ESIEE Paris

Axes stratégiques – « Eclairer l'action publique »



1. Ouvrir largement l'APP à **toute l'université**, en communiquant en interne et en externe, en formant et en mettant en valeur les actions publiques menées par les composantes, vice-présidences et services

2. Être progressivement en capacité de déployer **toute une palette des modes d'actions** (i.e. expertises collectives, séminaires, documents de référence, normes, *policy briefs* et notes de synthèse, prospectives, contrats-cadres, évaluations, travaux étudiants…)

3. Aborder **toutes les disciplines et thématiques** supportées par les composantes de l'université, en donnant une considération particulière aux grandes politiques publiques intéressant les **tutelles** de l'université (ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement durable et de la culture).

4. Faire de l'APP une opportunité de **rayonnement pour tous les campus**, dans leurs relations avec les porteurs de politiques publiques sur les **territoires**

5. Porter un **regard réflexif et académique** sur l'APP et le penser en échangeant notamment avec les établissements de l'ESR (réseau scientifique et technique, France Universités, alliance européenne Pioneer…) et en cherchant à valoriser l'exercice de cette mission dans les carrières

Développer des partenariats avec les collectivités territoriales

Pour imaginer et accompagner les transformations des territoires

Monter des recherches-actions, organiser des recherches participatives, mettre à disposition des outils, des méthodes, des connaissances scientifiques, des moyens d'expérimentation, des expertises, co-construire des politiques publiques, alimenter la recherche en problématiques nouvelles

Pour offrir aux citoyens des temps d'information, de débat et de co-construction des politiques publiques

Mettre en œuvre des formes classiques ou innovantes de communication, de formation, d'échanges



L'Université Gustave Eiffel, partenaire des collectivités territoriales, les accompagne dans leurs évolutions

Pour que la mobilisation universitaire puisse accompagner les citoyens et leurs représentants dans la préparation de leur avenir

Exemple : Projet ExcellencES « CityFab » (France 2030, avec le CNRS) :

- Objectif : accompagner des collectivités dans leurs trajectoires de transitions par des recherches-action « sur mesure », le développement de programmes de formation et de dispositifs de diffusion des savoirs.
- Villes accompagnées : Loos-en-Gohelle, Salon de Provence, CD92, CA Paris-Vallée de la Marne, etc.

Monter et suivre des contrats et des conventions avec des acteurs publics

Contrats d'objectifs pluriannuels avec les tutelles

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Conventions avec des directions d'administration centrale

DGITM : direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités
DGPR : direction générale de la prévention des risques
DSR : délégation à la sécurité routière
DGAC/STAC : service technique de l'aviation civile

Partenariats avec des organismes publics

Ecole des officiers de la gendarmerie nationale — EOGN

Cerema — Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

METEO FRANCE — Météo-France

Soutenir le Réseau Scientifique et Technique
Accompagner les actions de normalisation et d'expertise

La Normalisation à l'université

- Participation au BNTRA (CoPist/CoDoR)
- AFNOR : participation au CA et aux comités stratégiques « Mobilité et Logistique », « Construction et Urbanisme »
- AFNOR : de nombreux experts participent à des commissions

Gestion de la base des Experts normalisation

Education aux enjeux de la normalisation volontaire élaborée par consensus
Webinaires, conférences de sensibilisation pour les composantes de recherche et de formation

Formation à la prise en main et à l'utilisation de l'outil COBAZ

Participation de l'université

- au RST (Réseau Scientifique et Technique)
- au RESDD (Réseau de l'enseignement supérieur du développement durable)
- Eclairage des politiques du pôle ministériel en charge de la transition écologique

Journées techniques d'échanges et de dissémination des connaissances du RST

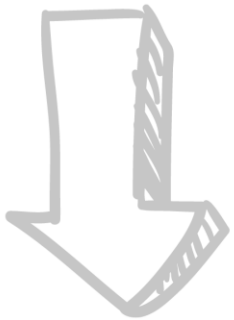
Participation au renouvellement de la **Doctrine Technique Routière**
Contributions au **Plan national d'adaptation au changement climatique**
Prise en compte du développement durable dans les formations

Valoriser les résultats de recherche et les offres de formation

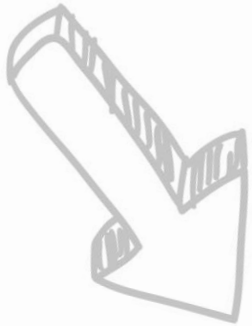
Définir et mettre en œuvre le plan de valorisation afin de promouvoir l'expertise de l'université Gustave Eiffel en appui aux politiques publiques



Participer et mettre en œuvre les actions de promotion et de valorisation de l'établissement pour la formation et la recherche : Colloque R&AP (Recherche & Actions Publiques), Congrès, Séminaires, etc.



Piloter la production éditoriale et audiovisuelle de contenus de valorisation : Regards APP, Publication Villes et Territoires durables, Vidéos de vulgarisation, de promotion, etc.



Accélérer les transferts de connaissances auprès des porteurs de politiques publiques : avec le CMVRH, avec les universités membres de l'alliance PIONEER

Vision de l'appui aux politiques publiques



Dans une **posture distanciée et critique**, dégagée de toute politique partisane, l'université Gustave Eiffel apporte un éclairage scientifique à la société et aux porteurs de politiques publiques.

Elle **accompagne tous les personnels de l'université** pour valoriser les actions qu'ils mènent dans le cadre de l'établissement auprès de la société et des porteurs de politiques publiques, et pour initier avec ces derniers de nouveaux projets.

L'appui aux politiques publiques participe à la « **3ème mission des universités** ».

L'université Gustave Eiffel en fait un foyer de rayonnement pour le **bien commun.**

merci de votre attention

vp-app@univ-eiffel.fr

Université Gustave Eiffel